

Modifications aux avantages post-retraite : décisions récentes (Avantages)

1 avril 2010

Au cours des dernières années, les programmes d'assurance post-retraite ont généré des préoccupations grandissantes au sein des entreprises en raison des coûts importants associés à ces programmes. Selon un sondage effectué en 2008 par la firme Mercer auprès de 94 entreprises canadiennes, 33 % d'entre elles avaient réduit le niveau de leur(s) programme(s) d'avantages post-retraite et 21 % envisageaient faire de même au cours des trois prochaines années.